

# Fédération Alsace bilingue, entrevue avec la Rectrice

Compte rendu du rendez-vous chez Mme la rectrice le 8 mars 2018 : Pierre Klein – Jean-Marie Woehrling – Aurélie Leguil. Également présents : M. Guilbert (IA-IPR) et Mme Strasser (Directrice de cabinet)

## Questions FAB à la Rectrice

1. Quelles sont vos grandes orientations pour développer le vivier du bilinguisme ?
2. Quelle est votre réaction quant à la prise de position de l'UNSA sur leur enquête ?

## Réponses de la rectrice

1. L'académie a beaucoup de chance de bénéficier d'un enseignement de la langue régionale du voisin, d'accès à l'emploi.
2. La rectrice affirme sa volonté de proposer un service de qualité.
3. Évolution : la rectrice exprime le souhait de développer le nombre d'élèves et de professeurs compétents (contrats de contractuels repris par le rectorat à son compte). Donc elle nous dit de relativiser les difficultés.

1 100 classes pour 25 000 élèves à la rentrée avec un professeur devant chaque élève. Le problème concerne essentiellement les remplacements.

4. Perspective d'avenir du CALR : 5 thèmes à l'ODJ (nouvelles orientations, gouvernance de la convention, ressources humaines etc.).
5. Le rectorat a du mal à attirer de nouvelles personnes, mais il y a des pistes.

- L'État met les moyens.

- + le Concours dédié réservé à la voie bilingue : 55 postes ouverts cette année et 35 admis (plus que l'an passé).

6. La rectrice souligne le problème de l'attractivité : il s'agit de convaincre les professeurs d'école d'enseigner dans la voie bilingue et d'éviter le renoncement de ceux en place car enseigner en voie bilingue demande beaucoup de travail selon les dires de la rectrice (il faudrait que les enseignants puissent passer de l'un à l'autre).

La rectrice est sensible à la demande des enseignants d'avoir la totalité de la responsabilité de la classe. Elle dit que certains sont frustrés de ne pas suivre les élèves complètement. Elle dit qu'il faut être pragmatique pour avoir des ressources. La rectrice félicite M. Guilbert pour son travail de concertation et d'imagination dont il fait preuve au quotidien pour trouver des solutions. Elle dit qu'elle est plutôt heureuse de la façon dont les choses avancent.

Elle dit qu'en augmentant le nombre de besoins on augmente aussi les problèmes et qu'on pourrait tout aussi bien décider de freiner le développement du bilinguisme pour rattraper le retard. Elle réaffirme la mobilisation du rectorat des IEN / DASEN sur le terrain. Et la volonté de maintenir un service de qualité et que si 4 ou 5 classes n'ont pas de remplaçants, cela ne doit pas faire oublier les 1100 autres qui fonctionnent.

Elle nous demande de relayer ce message : à savoir on sait que ça marche dans des tas d'endroits et on veut que ça continue d'avancer, donc ne pas le dénigrer...

## Nos remarques et questions

- L'importance de la précocité d'un enseignement linguistique.
- L'importance du principe 1 maître, 1 langue.
- Objectif 25 % d'enfants en bilingue. Est-ce atteignable ?
- Entretien décevant avec M. Deneken qui a dit que tout ce qui était faisable était déjà fait. Aucun changement prévu.
- Pour que des candidats au professorat réussissent il faut une bonne préparation. Évocation du problème de la formation des futurs enseignants dans les DNL.

La rectrice va demander un état des lieux en filière de licence sur ces questions. Elle dit qu'il faut viser la bonne formation, car si on augmente trop le niveau, les étudiants mieux formés partiront à l'international et ne se dirigeront pas vers l'enseignement (munis de diplômes internationaux par exemple).

- Le problème du manque d'investissement affectif des élèves dans le cursus extensif et intensif.
- La langue régionale doit être mise en rapport avec la culture régionale (en termes d'outils, de dispositifs pédagogiques) car cette dimension régionale est sous exploitée. Pour développer le bilinguisme il faudrait mettre cette dimension davantage en exergue. Certains inspecteurs parlent encore de l'allemand en tant que langue étrangère. La rectrice reconnaît que cela lui arrive aussi.
- Disparition de la LCR en 2016. (5000 élèves étaient inscrits).

1. Guilbert répond que la LCR a disparu au profit de la CR (culture régionale et non plus linguistique) et est maintenue en collège sur la base du volontariat des élèves. Il dit que des 5000 du passé, il y en a 4772 actuellement. Il y a une épreuve spécifique pour le baccalauréat alsacien. Il dit que l'heure de culture régionale doit être demandée par l'établissement en lycée.

Nous répondons que les élèves ne vont pas suivre cette option qui est facultative dans un établissement qui ne propose pas l'offre. C'est une évidence. Et le problème du départ à la retraite d'enseignants LCR non remplacés a fait disparaître naturellement cette option dans les établissements où elle existait. La rectrice répond que la culture régionale est aussi intégrée dans le programme d'Histoire.

- Le problème de l'allemand est aussi lié à l'histoire de l'Allemagne, les deux guerres mondiales qui ont marqué les élèves et la guerre froide post 1945 pour des élèves de 6 à 13 ans qui sont imprégnés de ça.

La rectrice n'est pas d'accord. Elle évoque le couple franco-allemand, l'accent mis dans les programmes d'une Allemagne en train de se reconstruire, d'une Europe au cœur des priorités etc. Nous répondons en disant qu'il existe tout de même un anti-germanisme dans l'esprit des élèves, qui sont devenus décomplexés et indifférents.

La rectrice insiste en disant qu'elle ne perçoit pas les choses comme nous. N'étant pas de la région elle n'a pas ce retour et ces constats. Elle parle du travail de mémoire effectué en terminale sur la guerre.

- Nous faisons remarquer que la section européenne en allemand attire moins que la section européenne en anglais, ce qui prouve un attrait moindre des élèves pour cette langue.
- Il est important de sensibiliser et d'informer les parents de primaire (CM2) par le biais du chef d'établissement de collège par exemple afin de faire la promotion du bilinguisme dans les écoles et d'en obtenir la poursuite en collège.
- A été évoquée la nécessité de développer les mobilités et d'aller à la rencontre de l'autre (mobilité de proximité) et de prévoir davantage de partenariat et de mobilités croisées pour les professeurs d'école (Intérêt du jumelage entre écoles avec les enseignants qui se déplaceraient).
- Présentation du projet Elsass junior magazine

La rectrice n'est pas contre mais elle ne peut soutenir des initiatives privées d'un point de

vue juridique et pédagogique en termes de contenus. Elle ne veut pas non plus remettre en cause l'implication des enseignants dans des projets similaires. Nous évoquons le projet « Junge Schriftsteller » qui a eu le soutien jusqu'à l'année dernière de la DRAC et qui s'est arrêté faute de moyens de diffusion suffisants. Il s'agirait d'établir un partenariat avec l'EN. Demande est faite à M. Guilbert de nous transmettre le nombre d'établissements et d'écoles pour notre diffusion, ce qui ne lui pose pas de problème.

- Présentation du projet de la Haute Autorité. La rectrice demande d'où nous viennent nos chiffres. Elle parle de comparer des choses comparables en termes de statistiques. Elle évoque le sujet de la gouvernance et dit qu'il existe déjà une instance institutionnelle dans laquelle nos questions doivent s'articuler : le CALR . Mais sur le principe elle est assez d'accord.
- On évoque le Pays Basque, où il y a une meilleure cohérence entre les élus et l'éducation nationale avec 3 acteurs qui se stimulent mutuellement : le privé (confessionnel), l'associatif et l'EN. Ce n'est pas le cas en Corse (seulement 2h /semaine). Le cas des Bretons est aussi abordé.
- La question des retraités qui souhaitent encore enseigner est rapidement abordée. M. Guilbert répond qu'il en existe qui enseignent encore.
- Nous signalons le problème du démarrage d'une LV en collège dès la 6ème ou en 5ème dans les différences de niveaux induits entre ces deux années s'il s'agit de la même langue (à préciser au CALR).

Fin de l'entretien la rectrice ayant un autre rendez-vous.

Aurélie Leguil